



Éditorial Michel Salingue, secrétaire général

Nouveaux habits et vieilles recettes

Quatre mois après les élections, au vu des décisions prises et de celles qui sont annoncées, le visage et les orientations de ce gouvernement se révèlent au grand jour. Sous l'apparence d'un renouvellement profond des hommes et des méthodes, une démarche annoncée qui se voulait « ni droite ni gauche », se fait jour un gouvernement aux orientations clairement ultra libérales avec des recettes mises en œuvre depuis les années 1980 en Allemagne, en Grande Bretagne ou aux États Unis.

“ Tout ceci au nom de la compétitivité mise au service d'une concurrence exacerbée et d'une lutte de tous contre tous. ”

C'est la rigueur, voire l'austérité, avec le dogme des 3 % de déficit, la réduction drastique de la dépense publique et la vente annoncée de nombreux actifs de l'État.

C'est le démantèlement du droit du travail par ordonnances. Alors qu'il n'a jamais été démontré que la flexibilité crée de l'emploi, mis à part des petits boulots partiels et mal rémunérés.

C'est aussi la suppression annoncée de 120 000 emplois dans la fonction publique, la dévolution au privé de certaines missions publiques, la réduction drastique des dotations aux collectivités locales.

C'est l'augmentation de la CSG non compensée pour les retraités, la baisse de l'APL et la disparition de nombreux emplois aidés remettant en cause l'aide apportée aux personnes âgées en grande difficulté. C'est la quasi disparition de l'ISF (impôt sur la fortune) par la non prise en compte des avoirs en placements mobiliers (actions et obligations) et la taxation forfaitaire à 30 % (et non plus progressive) des revenus des placements financiers qui rapporteront près de 8 milliards d'euros aux plus riches. Alors que la non revalorisation au niveau de l'inflation du livret A fera perdre 2,3 milliards d'euros aux plus petits épargnants. Tout ceci au nom de la compétitivité mise au service d'une concurrence exacerbée et d'une lutte de tous contre tous. Dans une telle société les retraités ne peuvent être considérés que comme une charge et leur pension liée au salaire comme un privilège. Toutes considérations qui ne peuvent mener qu'à l'opposition inter générationnelle.

“ On est en train de courir le plus vite possible dans la pire des directions : la direction de la compétition, la direction de la destruction des uns par les autres ... pour devenir moi, j'ai besoin du regard de l'autre, j'ai besoin de tisser des liens avec lui. Dès que je suis en compétition avec lui, je ne tisse plus de lien et par conséquent je suis entrain de me suicider [...] toute compétition est un suicide. ”
Albert Jacquard, généticien.

■ Paris, le 20 septembre 2017